



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU
CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES PENNES MIRABEAU**

SEANCE DU 31 MAI 2023

N° 20X23

L'an deux mille vingt – trois et le trente-un du mois de Mai à dix-huit heures,
Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale des Pennes Mirabeau,
S'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, au CCAS, 8 Avenue du Général Leclerc,
Sous la Présidence de Madame La Vice-Présidente, Madame Agnès PASQUALETTO-
AMIEL ,
Et après convocations régulièrement faites à domicile,

Etaient présents : Mme Agnès PASQUALETTO-AMIEL- Mr Fabrice VEGA- Mme Caroline
TCHELEKIAN- Mme Audrey GIALLO- Mme Rosy INAUDI- Mme Sylvia PENELET- Mr Jean-Claude
MARTIN- Mme Danielle MARRAS- Mme Véronique NELLI

Excusés : Mr Michel AMIEL- Mme Joelle REYNAUD-FIORILE- Mme Mireille NELIAS – Mme Annie
MARTIN- Mr Jean COUPIER

Pouvoirs : 4

Absents : Mme Emeline COCH

**CONVENTION DE MISE A DISPOSITION DE LOCAUX ENTRE LE CENTRE
COMMUNAL D'ACTION SOCIALE DES PENNES MIRABEAU ET L'ASSOCIATION
FRANCE ALZHEIMER BOUCHES DU RHONE**

Madame La Vice-Présidente informe les membres du Conseil d'Administration du CCAS
que dans le cadre de la politique de prévention, il est prévu de signer la convention
(ci-annexée) avec l'association France Alzheimer Bouches du Rhône pour la mise à
disposition des locaux afin de répondre aux objectifs suivants :

- . Permettre le maintien à domicile, dans les meilleurs conditions possibles, des personnes atteintes de la Maladie d'Alzheimer et Maladies Apparentées et ou en déclin cognitif sévère et reconnu
- . Prévenir le ralentissement de l'évolution des déficiences physiques, cognitives et sociales de ces personnes et ainsi allonger leur maintien à domicile,
- . Soulager les familles et leurs aidants par une écoute attentive, une formation des aidants familiaux pour mieux connaître et lutter contre le handicap cognitif et prévenir les situations de crise,
- . Développer des programmes de prévention concernant la nutrition, la surveillance de l'état cardiovasculaire et de l'observance médicale, l'activité physique, la simulation cognitive et de l'estime de soi et assurer le lien social,
- . Soutenir les aidants et les aider à profiter toujours de la vie

SLOW

Cette signature marque l'action de France Alzheimer Bouches du Rhône des Pennes Mirabeau et la volonté d'agir au plus proche des familles.

Les membres du Conseil d'Administration, après avoir entendu cet exposé :

- **APPROUVENT** le contenu de la convention entre le CCAS de la ville des Pennes Mirabeau et l'Association France Alzheimer Bouches du Rhône
- **AUTORISENT** Madame la Vice- Présidente du CCAS à signer ladite convention.
- **SE PRONONCENT** comme suit :

POUR : 13

CONTRE : 0

ABSTENTIONS : 0

La Vice Présidente du CCAS

Agnès PASQUALETTO-AMIEL

